



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU LUNDI 27 FEVRIER 2023

DELIBERATION N°010-3-2023

OBJET : Vente d'un ensemble immobilier situé à Château-Chinon

Date de convocation : 16/02/23

Nombre de conseillers : 50

En exercice : 50

Présents : 36

- Titulaires : 34

- Suppléants : 2

Absents : 14

- Dont représentés : 7

Votants : 43

- Pour : 43

- Contre : 0

- Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Présents :

- Mesdames Marie-Christine GROSCHÉ, Brigitte DUVERNOY, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Brigitte GAUDRY, Chantal-Marie MALUS, Sandrine BONDOUX, Denise FOUCAULT, Andrée LUTREAU, Danièle PERROT, Marie LECLERCQ, Florence BERLO ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Marc PERRIN, Jean-Sébastien HALLIEZ, Emmanuel RABEUX, Patrice GRIMARDIAS, Laurent SOULLARD, André BUTTIGHOFFER, Jean-Max GLORIFET, Sylvain MATHIEU, Eric JUSSIÈRE, Jean-Pierre BILLARD, Daniel GONTHIER, Marc BONNOT, Laurent COTTIN, René BLANCHOT, Christian PAUL, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Christian LETEURTRE, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, Laurent LIBRERO, Georges FLECCQ, Abel MOURA, Jean-Michel DUPUIS, Jean-Luc VIEREN ;

Pouvoirs : Christiane GADREY à Georges FLECCQ, Fabienne PETITRENAUD à René BLANCHOT, Fabien BAZIN à Christian PAUL, Yasemin DOGAN KUKUK à Chantal-Marie MALUS, Chantal BERNIER à Abel MOURA, Martine DAOUST à Brigitte GAUDRY, Patrice JOLY à Florence BERLO

Secrétaire de séance : Marie LECLERCQ

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1311-9 et suivants ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L. 3211-14 ;

Vu la délibération n°020-5-2022 en date du 8 décembre 2022 relative à la mise en vente de l'ensemble immobilier situé 4-6 boulevard de la République à Château-Chinon ;

Vu l'avis du service des domaines en date du 7 décembre 2022 ;

Vu la proposition d'achat formulée par Monsieur Pierre-Yves Schneider, actuel occupant d'une partie de cet immeuble pour un montant de 155 000 € ;

Considérant que par délibération en date du 8 décembre 2022, le conseil communautaire a approuvé la mise en vente de de l'ensemble immobilier situé 4-6 boulevard de la République à Château-Chinon pour un montant compatible avec l'avis des domaines ; que le bien a été estimé à 155 000 € ;

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Décide de vendre le bien immobilier situé l'ensemble immobilier situé 4-6 boulevard de la République à Château-Chinon et cadastré section AH n° 276p à Monsieur Pierre-Yves Schneider ou à toute structure qu'il entendrait établir pour cette acquisition au prix de 155 000 €.
2. Donne mandat à Maître Dupy, notaire à Autun et à tout clerc de son étude aux fins de signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, les actes authentiques nécessaires à la cession mentionnée à l'article 1.

3. Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

René BLANCHOT



Le secrétaire,

Marie LECLERCQ

